

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### TARIFS 2021 DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ - ACCUEIL DE LOISIRS ET STAGES PONEYS. DÉCISION

#### Séance du 7 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept avril à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Damisa à Mme Pouban

#### Secrétaire de séance : Mme Karine Guérin.

La séance est ouverte,

Délibération du : 7 avril 2021  
Rendue exécutoire le : 12 avril 2021  
Publiée le : 12 avril 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 7 avril 2021

## TARIFS 2021 DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ - ACCUEIL DE LOISIRS ET STAGES PONEYS. DÉCISION

Mme Marie-Dominique Canouet, Adjointe au Maire déléguée Éducation, parentalité et petite enfance, présente le rapport suivant.

La commune organise chaque année différents types d'activités pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Au regard de l'évolution des effectifs extra scolaires depuis plusieurs années sur la Ville, une réflexion a été initiée sur l'adaptation du service public aux besoins des usagers. C'est pourquoi, afin de toucher un public plus important, un cinquième accueil de loisirs a ouvert à compter de l'été 2020 pour les enfants de 8 à 12 ans. A l'été 2021, il sera situé à l'élémentaire Corbiac. L'accueil de loisirs La Grange à Léo accueille, quant à lui, les enfants de 6 et 7 ans. Les tranches d'âge accueillies sur les 3 autres centres n'ont pas été modifiées.

Selon l'évolution des conditions sanitaires, pour cet été, les équipes pédagogiques vont proposer des journées complètes en sortie nature ou en ville avec une soirée musicale ou de jeux. Ces activités font l'objet d'une inscription préalable à l'accueil de loisirs et seront facturées une journée d'accueil de loisirs complétée par le tarif nommé « veillée ».

De plus, une nuit sur site sera proposée également, en juillet et en août, à une douzaine d'enfants d'âge élémentaire pour prolonger l'esprit de vacances et de groupe. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique des structures. La participation à ces nuitées est conditionnée à une inscription préalable à l'accueil de loisirs et sera facturée une journée d'accueil de loisirs complétée par le tarif nommé « nuitée ».

Par ailleurs, pour les enfants de 5 à 9 ans des stages de découverte de l'activité équestre seront encore organisés au château de Belfort de Saint-Médard-en-Jalles, géré par l'UCPA. Sept stages sont proposés et permettront à 147 enfants de participer à cette activité. Une priorité est donnée aux enfants n'ayant jamais bénéficié de cette activité. Ainsi, les familles dont les enfants ne sont pas partis l'année passée seront prioritaires et une répartition des places sera effectuée suivant notre volonté de mixité sociale conformément aux objectifs du Projet Éducatif de Territoire.

Dans le cadre des activités Vacances Sportives, il est proposé de mettre en place des nuitées dans le prolongement des journées de mini-stage, autour du thème de la nature. Chaque groupe comprendra entre 8 et 12 jeunes avec un âge entre 12 et 16 ans. Cette activité fait l'objet d'une inscription préalable aux vacances sportives et sera facturée une journée au tarif vacances sportives complétée par le tarif nommé « nuitée ».

Suite à la crise sanitaire, les tarifs seront reconduits à l'identique de l'année précédente.

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,**

**Fixe** ainsi qu'il suit pour l'été 2021, les tarifs des stages, veillées et nuitées :

STAGES PONEYS

Tranches de QF mensuel	STAGES 4 jours	STAGES 5 jours
≤ 501€	69,87 €	83,41 €
> 501 ≤ 999 €	89,83 €	112,29 €
> 999 ≤ 1 506 €	117,79 €	147,24 €
> 1 506 ≤ 2 008€	124,58 €	155,72 €
> 2 008 ≤ 2 510€	133,05 €	166,31 €
> 2 510€	150,21 €	187,77 €
Hors commune	214,40 €	268,01 €

NUITÉES ET VEILLÉES

Tranches de QF mensuel	Nuitée	Veillée
≤ 501€	4,44 €	1,91 €
> 501 ≤ 999 €	5,87 €	3,01 €
> 999 ≤ 1 506 €	7,20 €	4,34 €
> 1 506 ≤ 2 008€	7,56 €	4,62 €
> 2 008 ≤ 2 510€	9,04 €	5,82 €
> 2 510€	10,80 €	7,51 €
Hors commune	13,03 €	9,04 €

**Précise** que, pour pouvoir bénéficier de ces tarifs, les familles doivent être domiciliées à Saint-Médard-en-Jalles. Dans tout autre cas, le tarif « hors commune » sera appliqué et les enfants seront acceptés dans la limite des places disponibles.

**Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment mandaté, à prendre toutes dispositions pour l'organisation de ces activités.

**Impute** les dépenses (6042-422) et les recettes (7062-422) sur le budget de l'exercice en cours.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 7 avril 2021

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_064
Date de la décision :	2021-04-07 00:00:00+02
Objet :	TARIFS 2021 DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ - ACCUEIL DE LOISIRS ET STAGES PONEYS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	033-213304496-20210407-DG21_064-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210407-DG21_064-DE-1-1_0.xml	text/xml	901
Nom original :		
DG21_064.pdf	application/pdf	815057
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210407-DG21_064-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	815057

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 avril 2021 à 09h38min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 avril 2021 à 09h38min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 avril 2021 à 09h38min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 avril 2021 à 09h39min01s	Reçu par le MI le 2021-04-12